

Centre aquatique de Contres

16-07-2010

CENTRE AQUATIQUE DE CONTRES Les habitants de la Communauté de Communes du Controis dont fait partie la commune de FEINGS, Bénéficient d'un tarif particulier sur présentation d'une carte passeport. Cette carte nominative est délivrée en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile, du livret de famille pour les enfants et d'une photo.

Consulter les tarifs :

[Tarifs 1](#)

[Tarifs 2](#)